



## Refus de renouveler titre de séjour conjointe UE

Par **Nermine**, le **09/12/2017** à **09:42**

Bonjour,

La préfecture des Alpes maritimes a refusé de me renouveler mon titre de séjour parce que mon mari ne touche pas le minimum de ressources et je ne suis pas inscrite à aucune établissement pour des études ou formation et je ne travaille pas. Voici mon situation exacte: je réside en France depuis 2 ans j'ai un enfant qui est né ici et 2 autre de nationalité italienne. Nous sommes entrés en France avec un CDI mais depuis un moment mon mari es licenciés et maintenant il travaille comme intérimaire.

Alors vous pouvez me donner une réponse qu'est ce que je devrais faire pour avoir mon titre de séjour ???

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **citoyenalpha**, le **15/12/2017** à **23:01**

Bonjour

vous devez déposer une demande d'admission exceptionnelle au séjour. Vous fournirez à la préfecture l'ensemble des documents justifiant votre demande (entrée/séjour régulier du conjoint et de vous même, naissances (lieu) des enfants, scolarisation des enfants, recommandations de citoyens français si possible...)

Restant à votre disposition